



... CYCLE ...

CYCLE SPÉCIALISANT DE FORMATION EN DROIT FISCAL - VOLET III

LES 1ER ET 29 AVRIL, 20 MAI,
17 JUIN, 23 SEPTEMBRE, 21 OCTOBRE
ET 18 NOVEMBRE 2022

:: VISIOCONFÉRENCE ::

**VALIDATION
3 H/ATELIER**

INSCRIPTION PRÉALABLE OBLIGATOIRE



SPÉCIALISATION

NIVEAU : 3
PRÉREQUIS : Disposer de
la pratique professionnelle
de la matière depuis plus de
4 ans

www.edase.fr

:: OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES ::

Ce cycle se situe dans la continuité du cycle de préparation à la spécialité d'avocat fiscaliste débuté en 2019.

Son ambition vise à proposer aux avocats en exercice, disposant de la mention de spécialisation et souhaitant valider des heures dans cette matière ou à ceux désireux de l'obtenir, de bénéficier d'interventions et d'échanges avec des praticiens de qualité et reposant sur une mise en à jour des concepts fondamentaux ainsi que sur des exemples concrets et pratiques.

TYPE DE FORMATION : Visioconférence

NIVEAU : 3

PRÉ-REQUIS :

Disposer de la pratique professionnelle de la matière depuis plus de 4 ans

DURÉE DE LA FORMATION :

7 demi-journées

7 ateliers de 3 heures

Les 1er et 29 avril, 20 mai, 17 juin, 23 septembre, 21 octobre et 18 novembre 2022

NOMBRE D'HEURES VALIDÉES :

21h pour la totalité du cycle

3h pour chaque atelier

:: INTERVENANTS ::

Me K. BINISTI,
Avocat au Barreau de Marseille

Me A. CANUEL-CHAPELLE,
Avocat au Barreau de Marseille

Me A. -C. MAILLARD,
Avocat au Barreau de Marseille

Me C. MARLIER,
Avocat au Barreau de Toulon

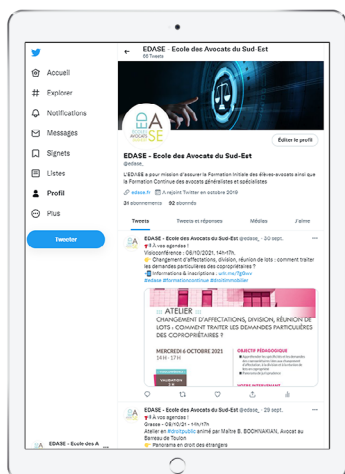
M. A. -C. MOUGEL,
Rapporteur public au Tribunal administratif de Marseille

Mme E. PAIX,
Présidente de chambre à la Cour administrative d'appel de Marseille

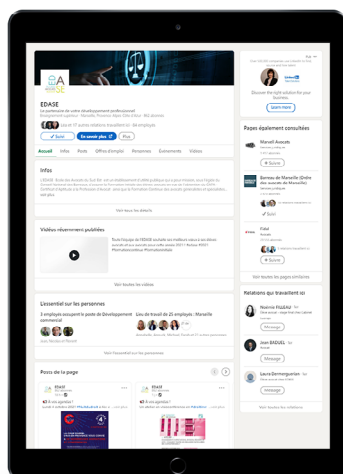
Me B. RALLO,
Avocat au Barreau de Marseille

Me M. VIGIE,
Avocat au Barreau de Paris

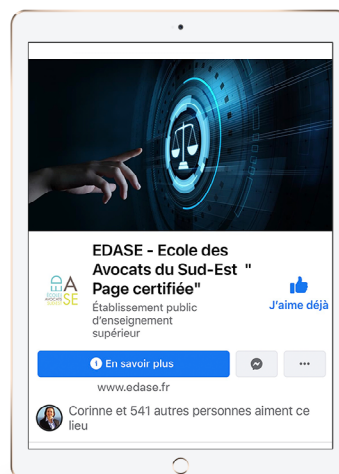
:: REJOIGNEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX ::



:: [TWITTER](#) ::



:: [LINKEDIN](#) ::



:: [FACEBOOK](#) ::

PROGRAMME DU CYCLE

::: ATELIER I ::: FISCALITÉ DE L'ENTREPRISE. LES HOLDINGS ANIMATRICES

Vendredi 1er avril 2022

14 H - 17 H

Me K. BINISTI,
Avocat au Barreau de
Marseille

- Appréhender les spécificités des holdings animatrices
- Connaître les cas de contentieux
- Cas pratiques

::: ATELIER II ::: FISCALITÉ DE L'ENTREPRISE. LES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION

Vendredi 29 avril 2022

14 H - 17 H

Me A. CANUEL-
CHAPELLE,
Avocat au Barreau
de Marseille

- Appréhender les différentes opérations de constitution et de reconstitution des groupes
- Mieux appréhender les fusions et dissolutions par confusion de patrimoine
- Distinguer les différents types d'apport et leur régime fiscal
- Agréments
- Le risque d'abus de droit et les dispositifs anti-abus
- Cas pratiques

::: ATELIER III ::: FISCALITÉ DES PARTICULIERS. L'INVESTISSEMENT LOCATIF ET L'OPTIMISATION DU PATRIMOINE IMMOBILIER

Vendredi 20 mai 2022

14 H - 17 H

Me C. MARLIER,
Avocat au Barreau de Toulon
Me B. RALLO,
Avocat au Barreau de
Marseille

- Principes et conditions générales
- Cas pratiques

::: ATELIER IV ::: FISCALITÉ DES PARTICULIERS. LES OUTILS DE TRANSMISSION DU PATRIMOINE

Vendredi 17 juin 2022

14 H - 17 H

Me K. BINISTI et
Me B. RALLO,
Avocats au Barreau de
Marseille

- Le pacte Dutreil
- Le démembrement de propriété et les sociétés en commandite
- Cas pratiques

∴ ATELIER V ∴ **LE CONTRÔLE FISCAL.** **LES PROCÉDURES DE CONTRÔLE FISCAL**

Vendredi 23 septembre 2022

14 H - 17 H

Mme E. PAIX,
*Présidente de chambre à la
Cour administrative d'appel
de Marseille*

Me M. VIGIE,
Avocat au Barreau de Paris

- Principes et conditions générales
- Cas pratiques

∴ ATELIER VI ∴ **LE CONTRÔLE FISCAL.** **LES COMMISSIONS ADMINISTRATIVES**

Vendredi 21 octobre 2022

14 H - 17 H

M. A.-C. MOUGEL,
*Rapporteur public au Tribunal
administratif de Marseille*

Me A.-C. MAILLARD,
*Avocat au Barreau
de Marseille*

- Pratique de la commission des impôts
- Pratique de la commission de conciliation
- Pratique de la CADA
- Cas pratiques

∴ ATELIER VII ∴ **DERNIÈRES RÉFORMES EN MATIÈRE DE TVA**

Vendredi 18 novembre 2022

14 H - 17 H

Me C. MARLIER,
Avocat au Barreau de Toulon

- Panorama d'actualité
- Cas pratiques



⋮ TARIFS ET PRISE EN CHARGE ⋮

	TARIF*	CREDIT D'IMPÔT**	Reste à charge de l'Avocat après crédit d'impôt
AVOCAT CONFIRMÉ POUR UN ATELIER - 3 H	60 €	31,71 €	Moins de 30 €
AVOCAT CONFIRMÉ POUR LE CYCLE - 21 H	360 €	221,97 €	Moins de 140 €

* FORMATION HORS-ABONNEMENT ANNUEL EDASE 12H OU 24 H

** Tarif heure de SMIC au 1^{er} janvier 2022 : 10,57 €

Plus d'informations [ICI](#)

⋮ FAITES FINANCER VOTRE FORMATION ! ⋮

La formation pourra être prise en charge par les organismes collecteurs de fonds au titre de la formation continue selon les conditions de ces organismes. FIF-PL : www.fifpl.fr, OPCO : www.opcoep.fr

Il vous appartient d'en faire la demande avant le début de la formation.

Référence pour dossier de prise en charge : EDA Sud-Est CFBSE

Enregistré sous le numéro 93 13 P 0048 13. *Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.*

⋮ INSCRIVEZ VOUS EN LIGNE ! ⋮

1. Remplissez le formulaire d'inscription en ligne dans votre Espace Avocat : [ICI](#)

Date limite d'inscription : 2 jours ouvrés avant la date de la session de formation.

ATELIER I · 1^{ER} AVRIL [ICI](#)

Fiscalité de l'entreprise.
Les holdings animatrices.

ATELIER IV · 17 JUIN [ICI](#)

Fiscalité des particuliers. Les outils
de transmission du patrimoine.

ATELIER VII · 18 NOVEMBRE [ICI](#)

Dernières réformes en matière
de TVA.

ATELIER II · 29 AVRIL [ICI](#)

Fiscalité de l'entreprise.
Les opérations de restructuration.

ATELIER V · 23 SEPTEMBRE [ICI](#)

Le contrôle fiscal. Les procédures
de contrôle fiscal.

LE CYCLE COMPLET VOLET III [ICI](#)

ATELIER III · 20 MAI [ICI](#)

Fiscalité des particuliers.
L'investissement locatif et
l'optimisation du patrimoine
immobilier

ATELIER VI · 21 OCTOBRE [ICI](#)

Le contrôle fiscal. Les commissions
administratives.

2. Déposez une copie de votre attestation de contribution à la formation professionnelle pour l'année N-1

Attestation téléchargeable à partir de votre compte personnel sur le site de l'URSSAF, Rubrique « Documents »

Tuto de téléchargement [ICI](#)

3. Payez en ligne avec votre carte bancaire

Si vous ne disposez pas de carte bancaire :

Remplissez et imprimez votre bulletin d'inscription ci-dessous

Envoyez votre chèque de règlement libellé à l'ordre de EDASE accompagné de votre bulletin d'inscription par courrier à l'adresse suivante :

EDASE - ECOLE DES AVOCATS DU SUD-EST

Service Inscription Formation Continue

61, boulevard de la Blancarde

13004 Marseille

Date limite de réception du règlement : 2 jours ouvrés avant la formation

Aucun(e) stagiaire ne sera accepté(e) en formation sans règlement effectué

Les conditions générales de vente et de participation à une formation sont disponibles sur notre site [ICI](#)

POUR TOUTE QUESTION SUR VOTRE INSCRIPTION EN FORMATION CONTINUE

Tel : 04 91 54 43 63 – e-mail : inscriptionfc@edase.fr

BULLETIN D'INSCRIPTION

... CYCLE ...

CYCLE SPECIALISANT DE FORMATION EN DROIT FISCAL - VOLET III

Les 1er et 29 avril, 20 mai, 17 juin, 23 septembre, 21 octobre et 18 novembre 2022

Nom : Prénom :
 Date de naissance : Lieu de naissance :
 Département de naissance :
 Avocat au Barreau de :
 Date de prestation de serment :
 Adresse :
 Code postal : Ville :
 E-mail :
 Téléphone :

... Champ(s) de compétence à renseigner ...

Droit de la famille, des personnes et de leur patrimoine	Vie professionnelle	Droit public
Droit des enfants	Droit commercial, des affaires et de la concurrence	Droit de l'international et de l'Union européenne
Droit du dommage corporel	Droit des sociétés	Droit des étrangers et de la nationalité
Droit des assurances	Droit des associations et des fondations	Droit de la santé
Droit immobilier	Droit bancaire et boursier	Droit de l'environnement
Droit rural	Droit du crédit et de la consommation	Droit du numérique et des communications
Droit du travail	Droit de la fiducie	Droit de la propriété intellectuelle
Droit de la sécurité sociale et de la protection sociale	Droit des garanties, des suretés et des mesures d'exécution	Procédure civile
Droit pénal	Droit fiscal et douanier	MARD / Médiation
Déontologie	Droit des transports	Droit de l'arbitrage
		Droit du sport

... JE M'INSCRIS À ...

ATELIER I - 1ER AVRIL
Fiscalité de l'entreprise.
Les holdings animatrices.

ATELIER II - 29 AVRIL
Fiscalité de l'entreprise.
Les opérations de restructuration.

ATELIER III - 20 MAI
Fiscalité des particuliers.
L'investissement locatif...

ATELIER IV - 17 JUIN
Fiscalité des particuliers. Les outils de transmission du patrimoine.

ATELIER V - 23 SEPTEMBRE
Le contrôle fiscal. Les procédures de contrôle fiscal.

ATELIER VI - 21 OCTOBRE
Le contrôle fiscal. Les commissions administratives.

ATELIER VII - 18 NOVEMBRE
Dernières réformes en matière de TVA.

CYCLE COMPLET VOLET III 21H

... TARIFS ...

POUR 1 ATELIER - 60 €

POUR LE CYCLE COMPLET - 360 €

Bulletin à compléter et à retourner, accompagné de votre chèque libellé à l'ordre de l'EDASE, à l'adresse suivante : 61, boulevard de la Blancarde - 13004 Marseille

Date limite de réception du règlement : 2 jours ouvrés avant la formation

Aucun(e) stagiaire ne sera accepté(e) en formation sans règlement effectué

Les conditions générales de vente et de participation à une formation sont disponibles sur notre site.

POUR TOUTE QUESTION SUR VOTRE INSCRIPTION EN FORMATION CONTINUE

Tel : 04 91 54 43 63 - Fax : 04 91 33 43 42 - E-mail : inscriptionfc@edase.fr





61, boulevard de la Blancarde
13004 Marseille

T. 04 91 54 43 63 | F. 04 91 33 43 42

www.edase.fr